



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100070>

Département(s) de publication : **58**

Annonce n° **24-100070**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-77464

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 03/09/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Nevers Place de l'Hôtel de Ville CS 9706 NEVERS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21580184500019

Ville : Nevers

Code postal : 58000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 58

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE L'ECLAIRAGE DU PRE FLEURI

Code CPV principal - Descripteur principal : 45311200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation porte sur les travaux de renouvellement des projecteurs existants et le remplacement des moyens de commandes et de pilotage des projecteurs du stade du Pré Fleuri à SERMOISE-SUR-LOIRE. La réalisation des travaux doit respecter les contraintes d'une installation d'éclairage d'un terrain de sport dédié à la pratique du rugby en niveau Top14.

Critères d'attribution : Prix des travaux : 60 points Valeur technique de l'offre : 30 points Délais d'exécution : 10 points

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Attributaire : R² L'ENERGIE D'ECLAIRER, 80 route de Blois - 41140 NOYERS SUR CHER Date

d'attribution : 26/08/2024 Nombre d'offres reçues : 3 Montant HT : 388 507 euros Le dossier de

marché est consultable sur rendez-vous auprès du Service de la Commande Publique mutualisé Ville de NEVERS et NEVERS Agglomération, 1 rue Marguerite Duras - 58000 NEVERS - Tél. 03 86 68 44 87 -

Fax 03 86 68 48 42 - Courriel : marches.publics@ville-nevers.fr Service auprès duquel des renseignements sur les voies et délais de recours peuvent être obtenus : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques mutualisée Ville de NEVERS et NEVERS Agglomération, 1 rue Marguerite Duras - 58000 NEVERS - Tél. 03 86 68 44 87 - Fax 03 86 68 48 42 - Courriel : marches.publics@ville-nevers.fr Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas – BP 61616 - 21016 DIJON cedex - Tél. 03 80 73 91 00 - Fax 03 80 73 39 89 - Courriel : greffe-ta.dijon@juradm.fr ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2024